


# REUNION PUBLIQUE D'OUVERTURE DE LA CONCERTATION

## Alpes-Maritimes

## Nice

18 juin 2019

LES ETUDES PREALABLES A L'ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE SONT FINANCEES PAR :

# SOMMAIRE


**1. LE PROJET LNPCA**

+ Les grandes étapes du projet
+ Les enjeux de mobilité des métropoles
+ Présentation du projet en cohérence avec la décision ministérielle du 4 ma

**2. PRÉSENTATION DES AMÉNAGEMENTS DES PHASES 1 ET 2**

+ Aménagements sur le nœud ferroviaire azuréen
+ Coûts des aménagements

**3. LA CONCERTATION**

+ Calendrier pour le secteur des Alpes-Maritimes
+ Dispositif de concertation avec le public

**4. ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS**



LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANCÉES PAR :

# Présentation des intervenants



- Animateur
  - Stéphane SAINT-PIERRE

- Intervenants
  - Charles-Ange GINESY – Président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes
  - Thierry OCCELLI – Vice-président de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis
  - Philippe TABAROT – Vice-président du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
  - Philippe QUEVREMONT – Garant de la concertation CNDP

- SNCF Réseau
  - Jean-Marc ILLES - Directeur régional adjoint – Chef de mission LNPCA
  - Nicolas GUYOT – Directeur des études LNPCA
  - Roland LEGRAND – Responsable Gares
  - Bernard COUVERT – AMO SNCF Réseau

# Charles-Ange GINESY

## Président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANCÉES PAR :

# Thierry OCCELLI

## Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANCÉES PAR :

# Philippe TABAROT

## Vice-Président du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANCÉES PAR :

# Philippe Quévremont
## Garant de la concertation - CNDP

- Le garant veille à l'information et la participation du public
- Il est indépendant du maître d'ouvrage
- Priorité à la participation du public dans les réunions et par internet
- 30 minutes pour la présentation du projet par SNCF Réseau
- Pour vos interventions, courtoisie, brièveté et respect des personnes → **vous devez chercher à convaincre**



cndp Commission nationale du débat public

# 01. LE PROJET LNPCA

- Les différentes phases du projet
- Les enjeux de mobilité des métropoles régionales
- La présentation du projet en cohérence avec la décision ministérielle du 4 mars 2019
- Les différents types d'aménagements
- Les aménagements par secteur de concertation

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANCÉES PAR :

# Les différentes phases d'un « projet »

- Un « projet » est réellement décidé lorsqu'il obtient une Déclaration d'Utilité Publique (DUP)
- Avant la DUP, plusieurs étapes pour rechercher le meilleur projet qui peut, au cours du temps, évoluer :
  - Le débat public
  - Les avis de commissions pour éclairer le gouvernement
  - Les phases de concertation successives précédées et suivies **de décisions ministérielles**
  - L'enquête publique sur un périmètre de projet stabilisé, décidé par le gouvernement à l'issue des concertations et avec l'accord des cofinanceurs
- Après la DUP, enchainement des phases Avant Projet Technique (AVP), Projet, et Réalisation (travaux) jusqu'à la mise en service

# Les priorités dans les Alpes-Maritimes : entre 2013 et la concertation 2016

- Les Alpes-Maritimes étaient concernées par la priorité 1
  - Pôle d'échange multimodal de Nice aéroport
  - Gare nouvelle Ouest Alpes-Maritimes
  - Ligne nouvelle entre Nice aéroport et la ligne Cannes-Grasse
  - Doublement partiel de la ligne Cannes-Grasse

- Les Alpes-Maritimes étaient concernées par la priorité 2
  - Ligne nouvelle entre le Muy et la vallée de la Siagne

# La réalisation phasée du « projet » par le conseil d'orientation des infrastructures le 2 février 2018



# Les différentes phases du projet dans les Alpes-Maritimes

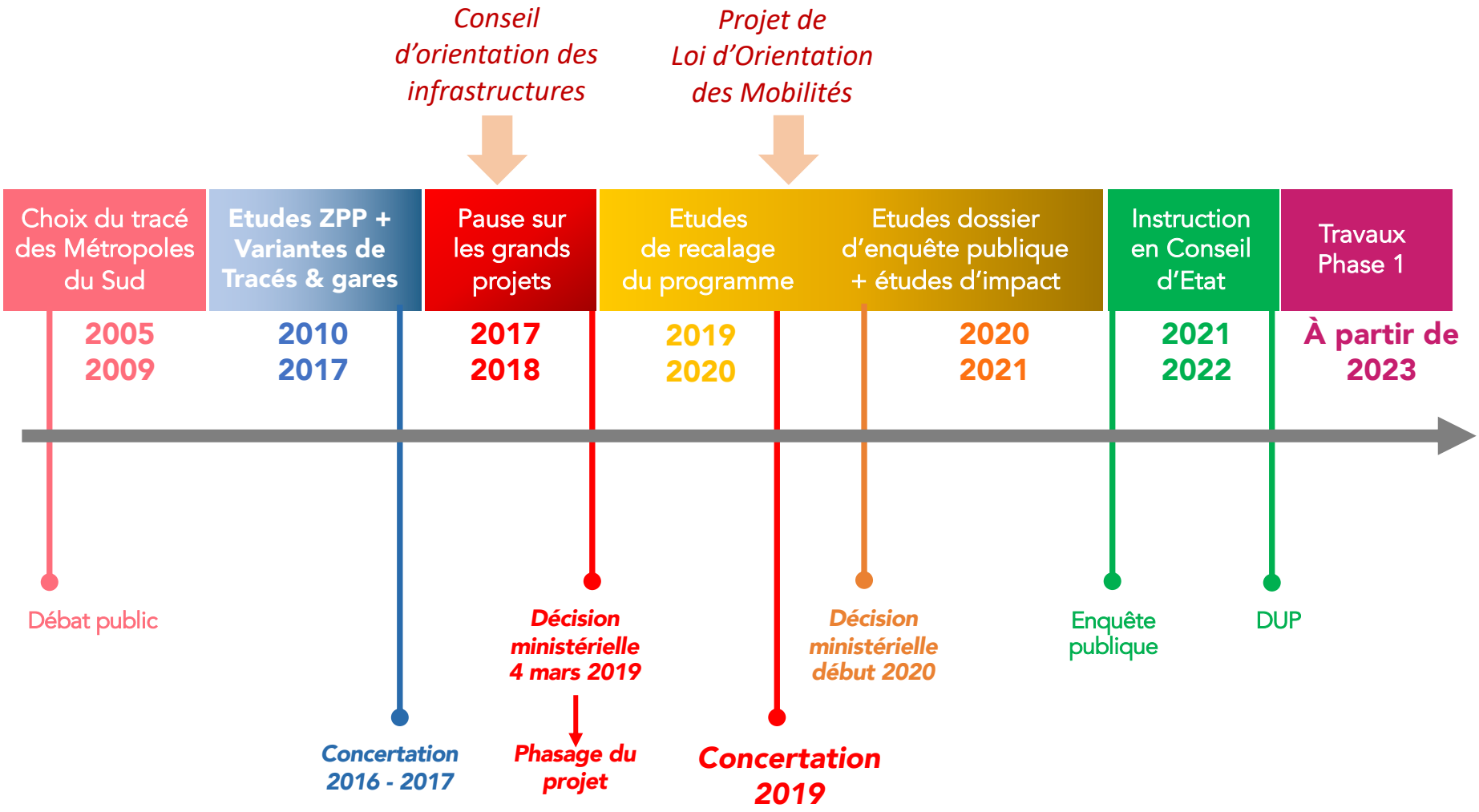
## PHASES 1 ET 2 DU PROJET

- Inscrites dans les priorités de désaturation des nœuds ferroviaires et d'augmentation des transports du quotidien souhaitées par le gouvernement et les élus et prenant en considération les précédentes concertations
- Inscription de l'engagement des travaux de la phase 1 et de la réalisation de l'enquête publique des 2 phases dans le projet de LOM entre 2018 et 2022
- Concertation sur ces 2 phases seules, demandée par Décision ministérielle en vue d'une enquête publique

## PHASES 3 ET 4 DU PROJET

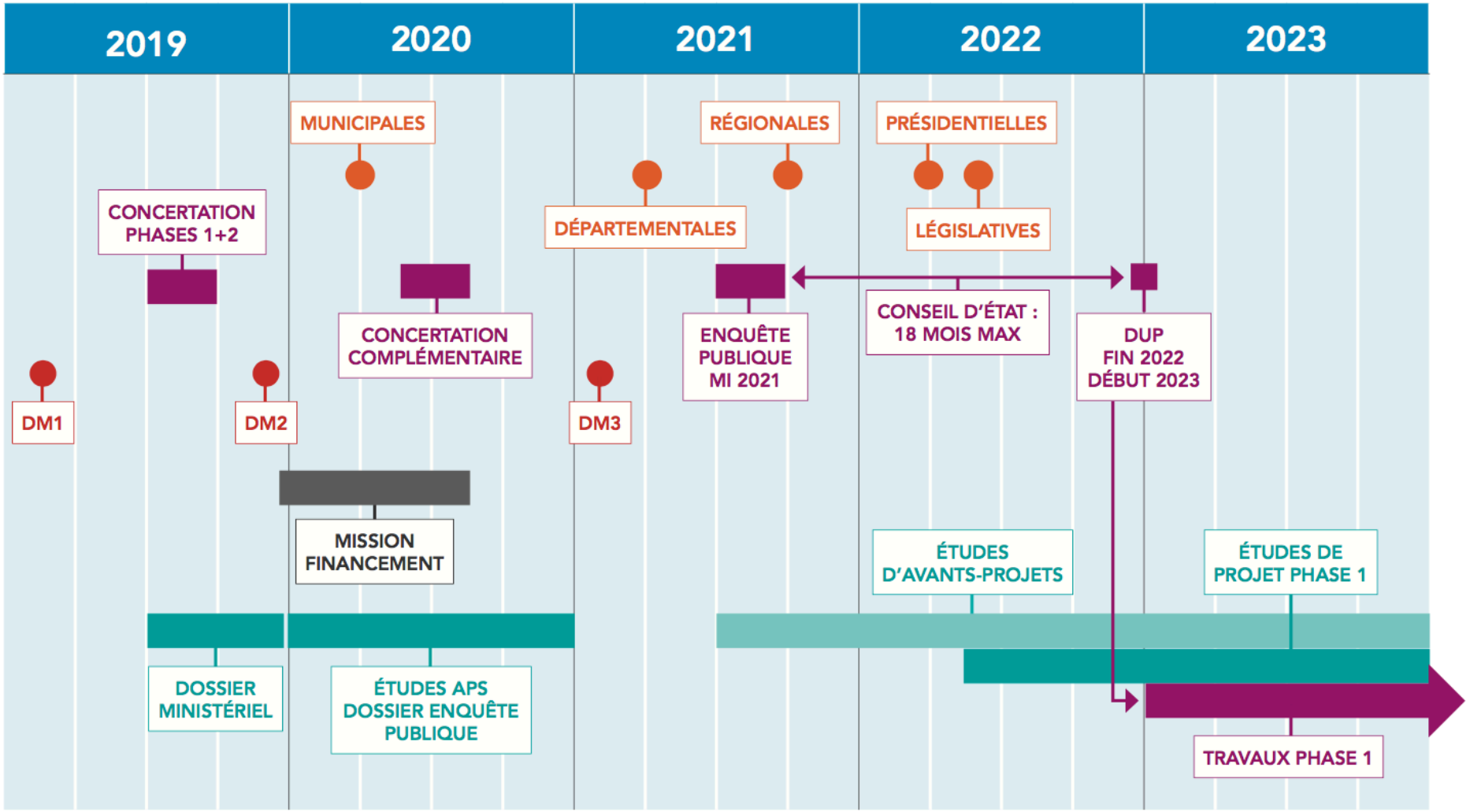
- Etudiées et concertées lors des périodes antérieures
- Incluses, par le COI, dans le projet comme étapes consécutives à la désaturation des nœuds pour rapprocher les métropoles régionales
- « Poursuite des études pour préciser les tracés et emplacements des gares nouvelles de ces phases », inscrite dans le projet de LOM
- Nouvelle étape de concertation à organiser ensuite sur ces 2 phases

# Les grandes étapes du projet : phases 1 & 2



# Planning indicatif du projet : phases 1 et 2

## Sur la base de la décision ministérielle du 4 mars 2019 et du projet de LOM




DUP : DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE - DM : DÉCISION MINISTÉRIELLE - APS : AVANT PROJET SOMMAIRE

# Enjeux de mobilité : plus de 4 millions d'habitants concentrés dans 3 métropoles aux réseaux routiers saturés

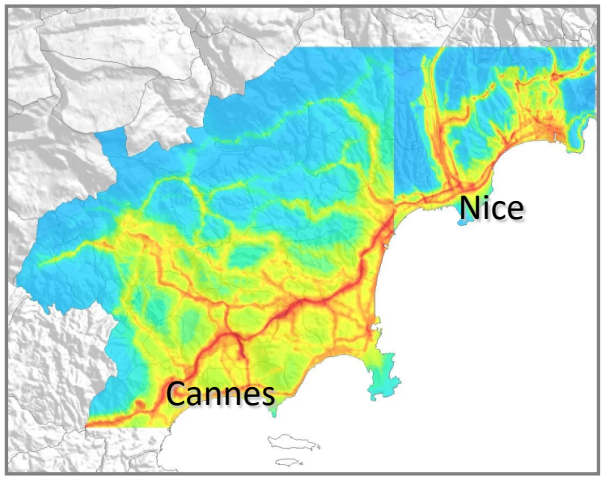
- **Un trafic routier en hausse**
- **Un temps considérable perdu dans la congestion**
- Aix-Marseille
  - → **40 j** de travail */ an en 2018
  - → **52 j** de travail */ an en 2025
- Toulon - La Seyne
  - → **15 j** de travail / an en 2018
  - → **36 j** de travail /an en 2025
- Nice-Sophia
  - → **25 j** de travail / an en 2018
  - → **32 j** de travail / an en 2025

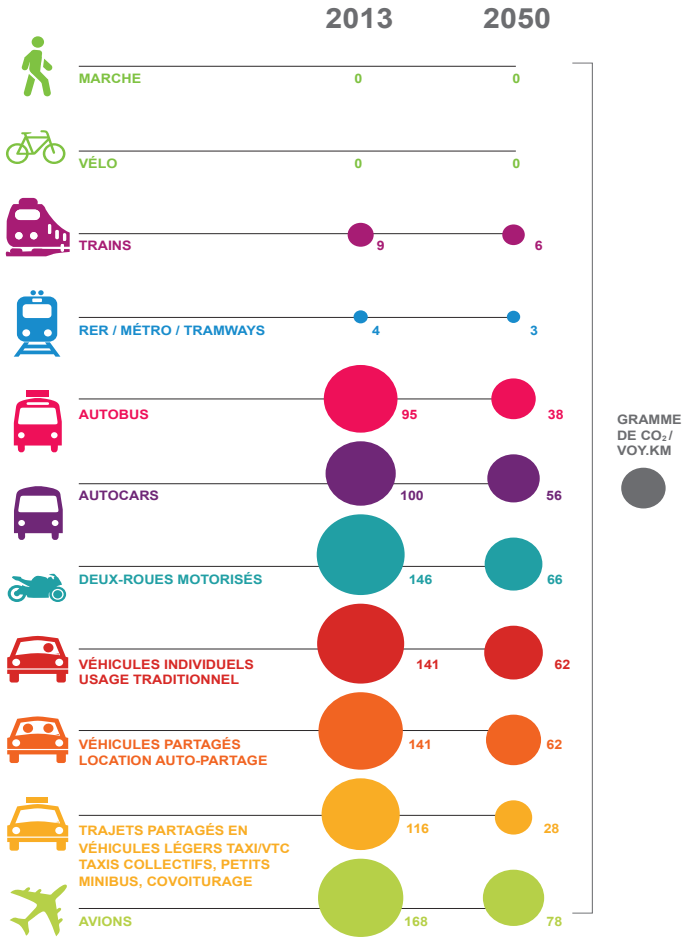


* 1 jour de travail = 7h

# Enjeux de mobilité : le ferroviaire, une réponse adaptée aux besoins de mobilité durable

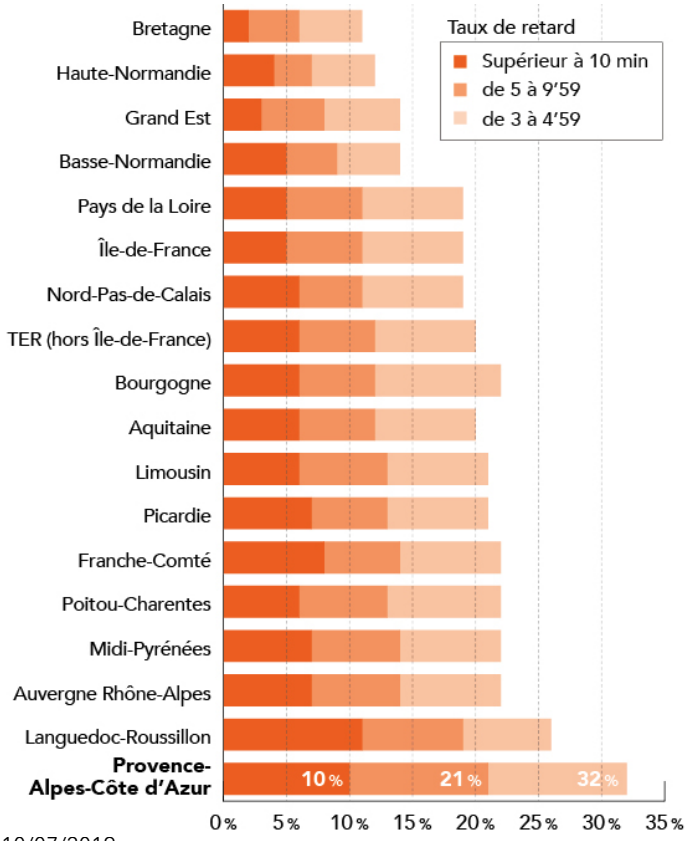
- 900 000 personnes exposées à des dépassements de seuil de pollution en Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Contentieux européen en cours
- Le train est un des modes de transport le moins polluant



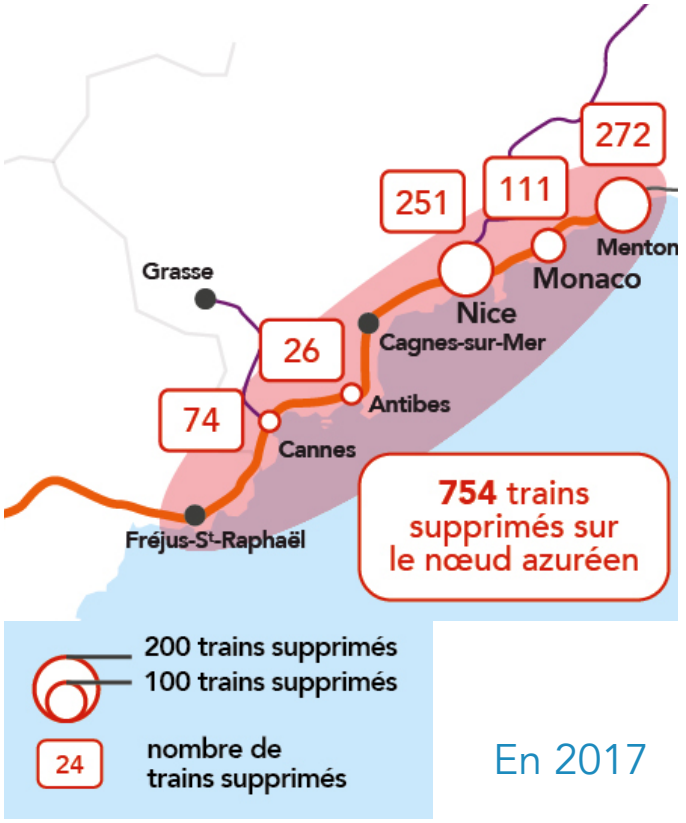



# Enjeux de mobilité : une régularité ferroviaire très dégradée par rapport aux autres régions françaises

- Provence-Alpes-Côte d'Azur : la région au plus fort taux de retard et d'annulation de France




- Le nœud ferroviaire azuréen souffre de problèmes d'irrégularité



# Enjeux de mobilité : les nœuds ferroviaires marseillais et azuréens concentrent l'irrégularité

## La configuration des nœuds et l'infrastructure unique saturée entre Marseille et Vintimille expliquent ces mauvaises performances



# LNPCA : la décision ministérielle du 4 mars 2019

## Face à ce constat le gouvernement priorise pour la LNPCA la désaturation des nœuds métropolitains

- Réaffirme la nécessité de traitement des nœuds ferroviaires comme 1ère étape pour améliorer leur régularité et accroitre leur capacité pour les transports du quotidien
  - ✓ Réalisation sans attendre les aménagements de phase 1
  - ✓ Réalisation ensuite les aménagements de la phase 2
- Demande de coordonner le déploiement de l'ERTMS sur Marseille Vintimille avec le projet LNPCA
- Demande à SNCF Réseau de
  - ✓ **Finaliser les études techniques de recalage du projet pour mai 2019**
  - ✓ **Concerter ensuite sur les aménagements des phases 1 et 2**
  - ✓ **Rendre un dossier ministériel (intégrant bilan concertation) à l'automne 2019**
- Prévoit une nouvelle Décision Ministérielle post concertation en cohérence avec la LOM
  - ✓ Décidera du périmètre de l'enquête publique
  - ✓ Lancera une mission spécifique pour le financement du projet

# Amélioration de la régularité et des services dans les Alpes-Maritimes

## + DE RÉGULARITÉ

- **Amélioration de la fiabilité des circulations** grâce à la suppression de croisements de voies :
  - Bifurcation de Cannes vers Grasse
  - Voies à quai supplémentaires en gares de Cannes Centre, Antibes et Nice Ville
- **Amélioration du stationnement des trains :** développement du site de Nice Saint-Roch

## + DE SERVICES

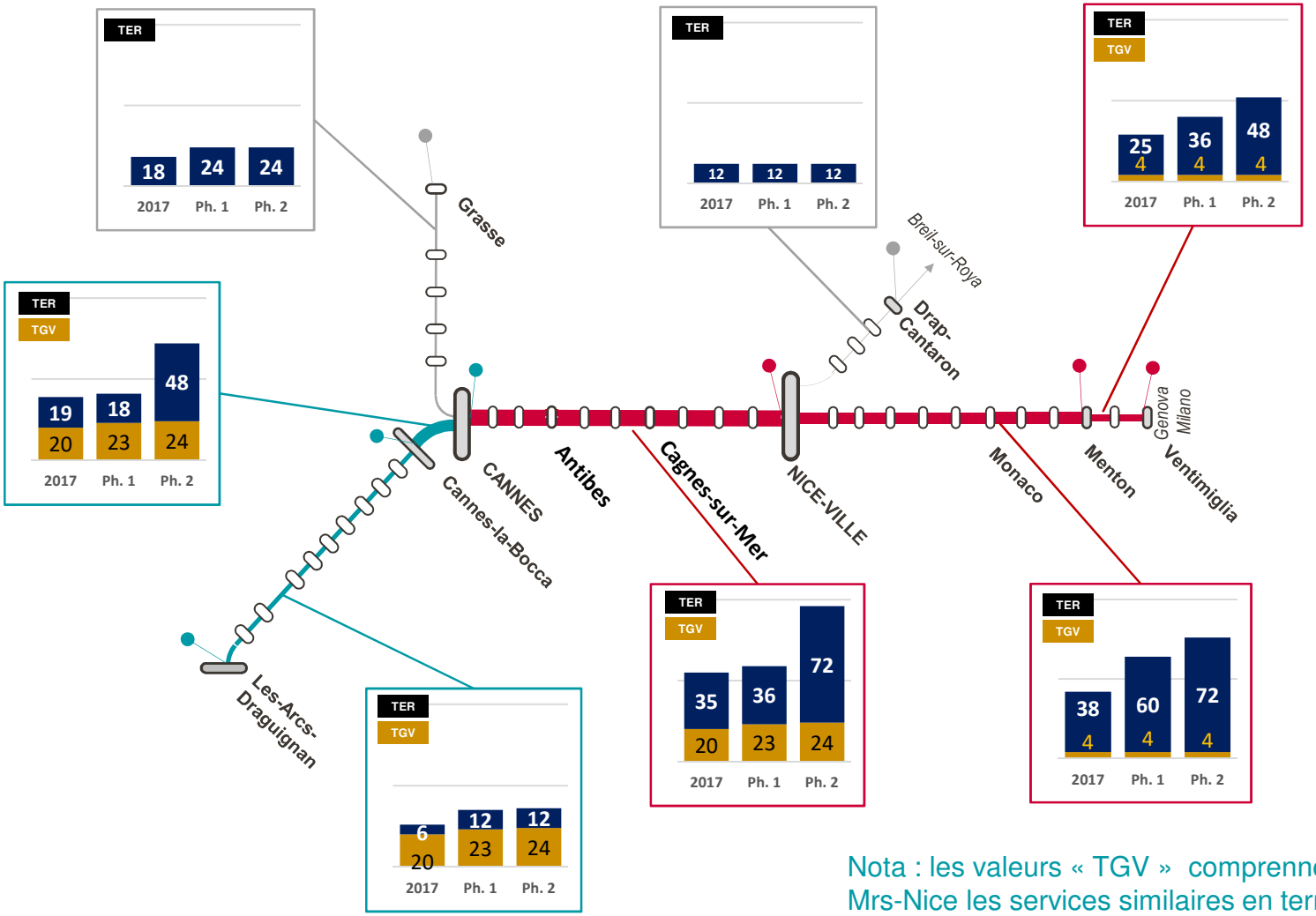
TER :

- 6 TER par heure et par sens en heure de pointe entre Cannes et Menton (3,5 aujourd'hui)
- Des TER directs de Cannes à Menton

TGV :

- 2,5 par heure et par sens entre Marseille et Nice (1,5 aujourd'hui)
- Arrêt de tous les TGV à la gare de Nice Aéroport

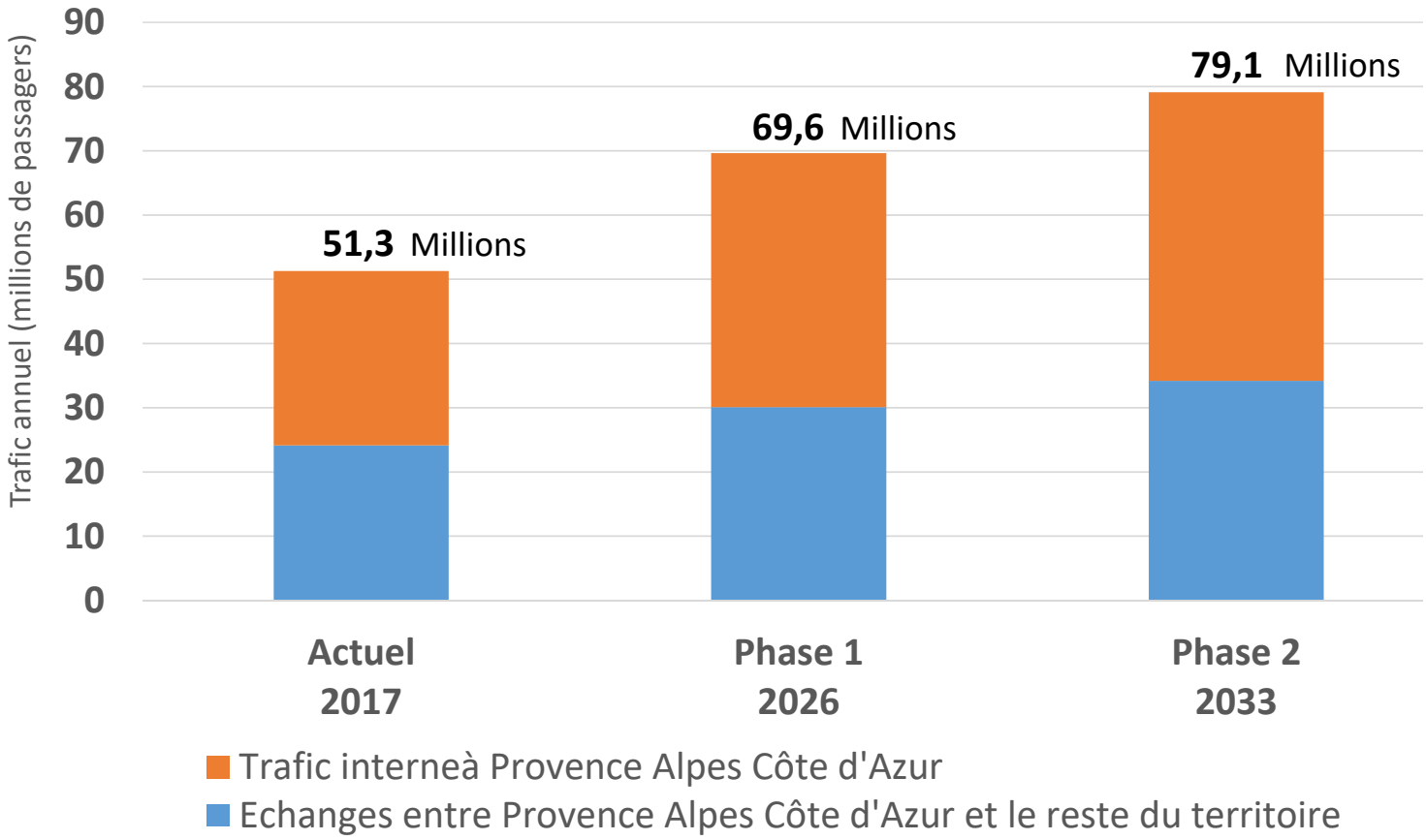
# Un projet au service de l'augmentation de l'offre TER dans les Alpes-Maritimes (phases 1+2)




Nota : les valeurs « TGV » comprennent sur Mrs-Nice les services similaires en termes de desserte : Thello et IV

# Présentation du projet : nombre de voyageurs attendus suite aux phases 1 et 2 du projet

+ 36% suite à la phase 1 → + 54% suite à la phase 2

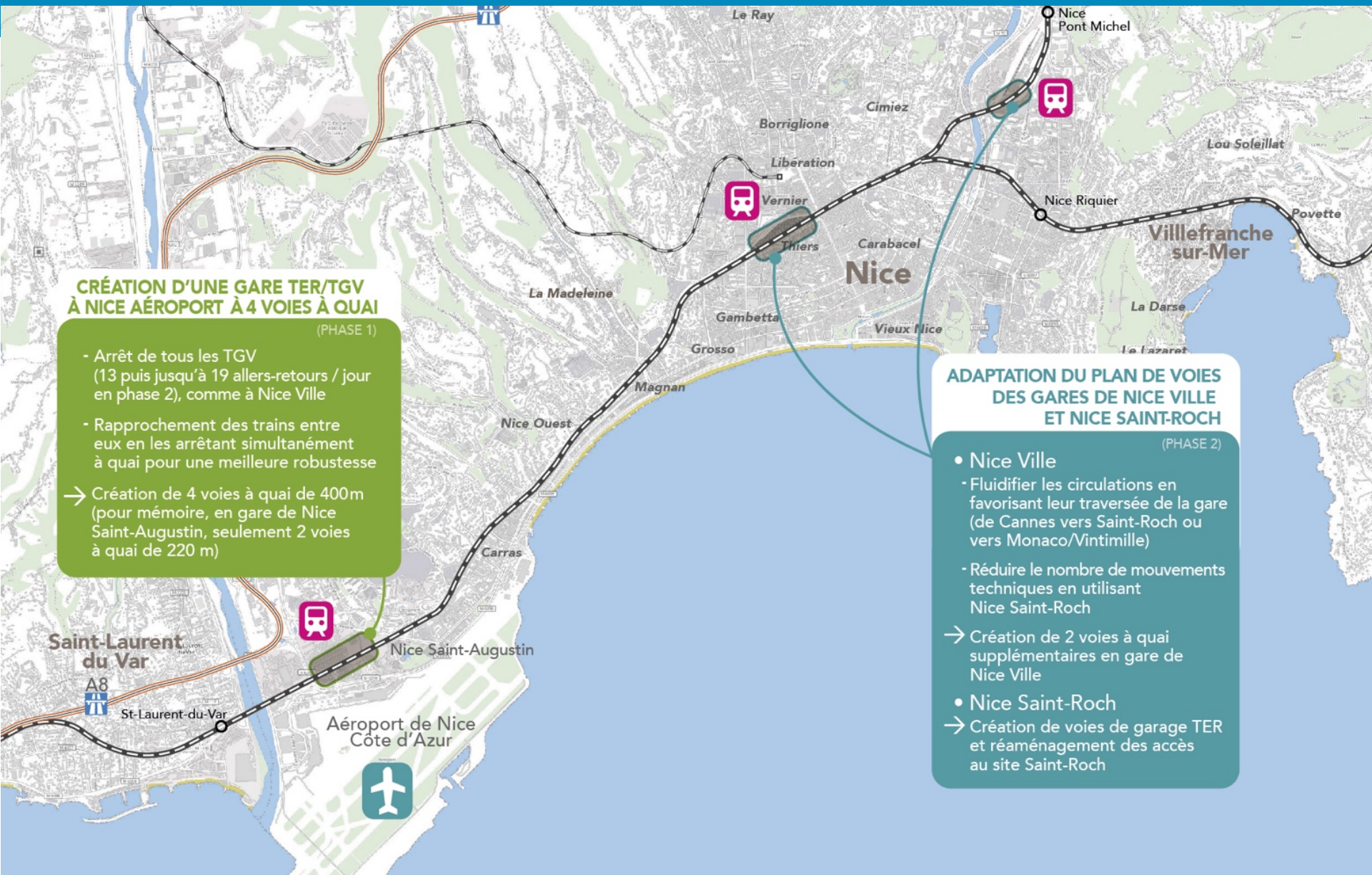


# 02. PRÉSENTATION DES AMÉNAGEMENTS DES PHASES 1 ET 2

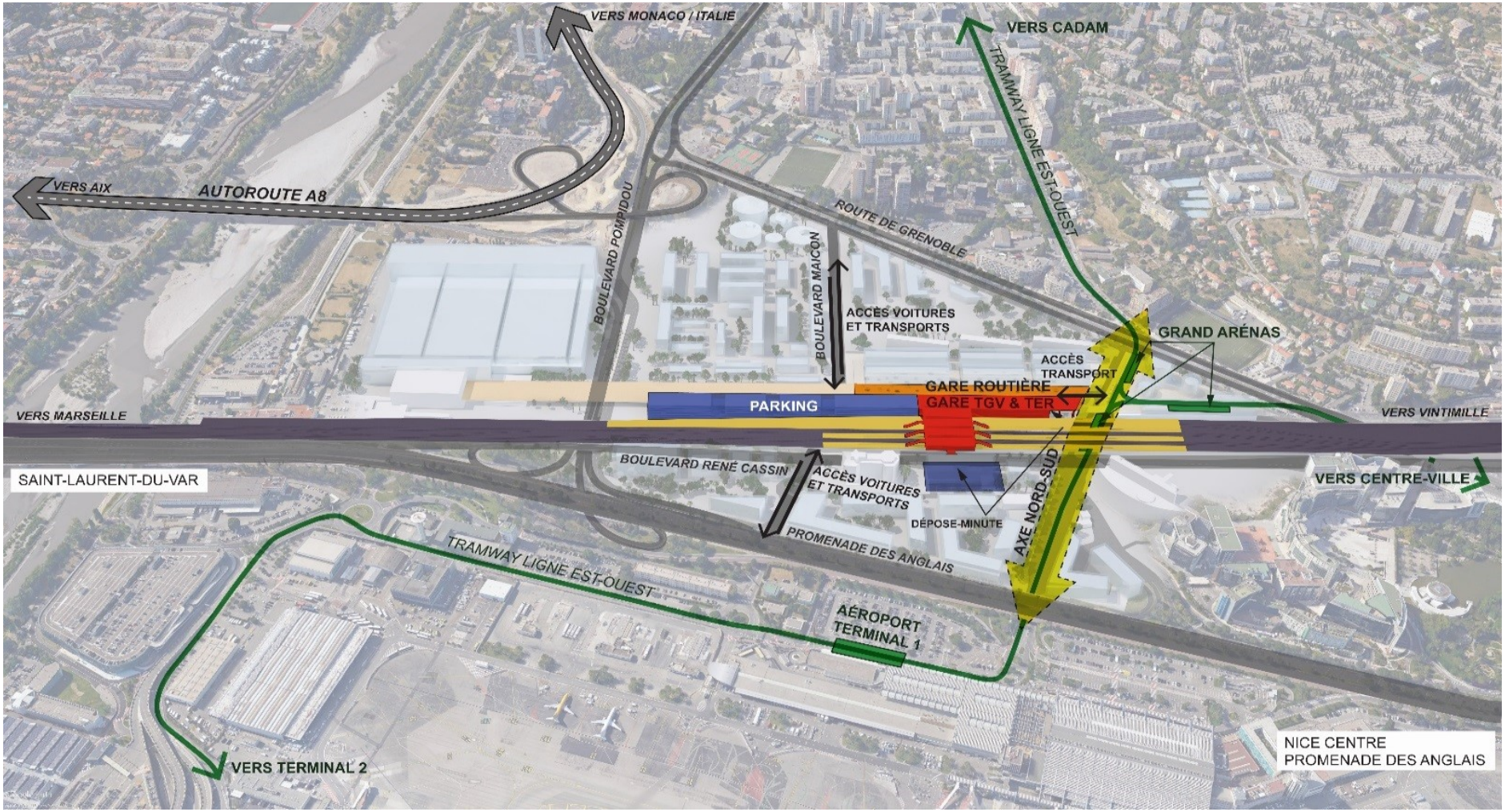
- Aménagements sur le nœud ferroviaire azuréen
- Coûts des aménagements

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANCÉES PAR :

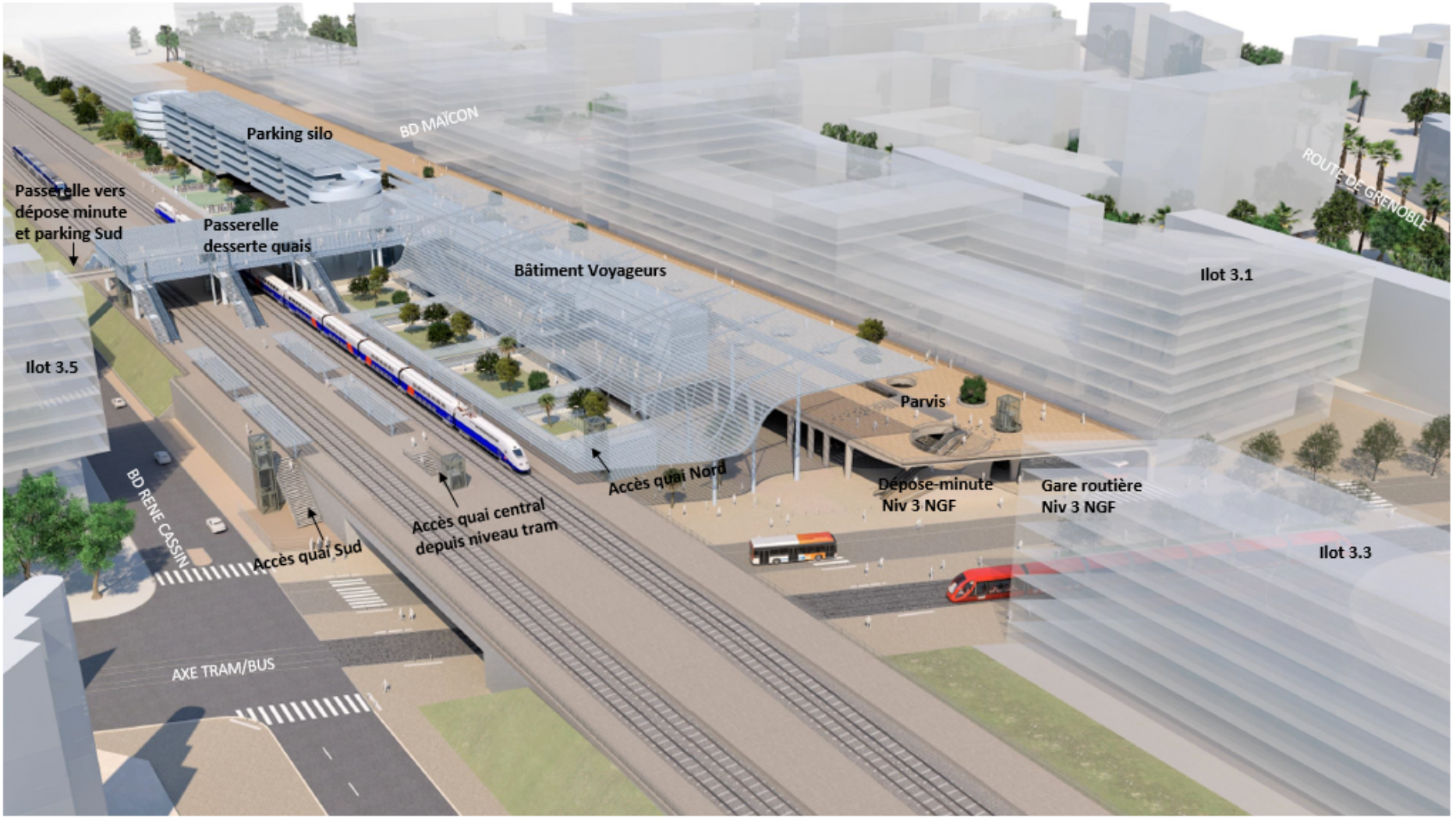
# Les aménagements dans le secteur de Nice



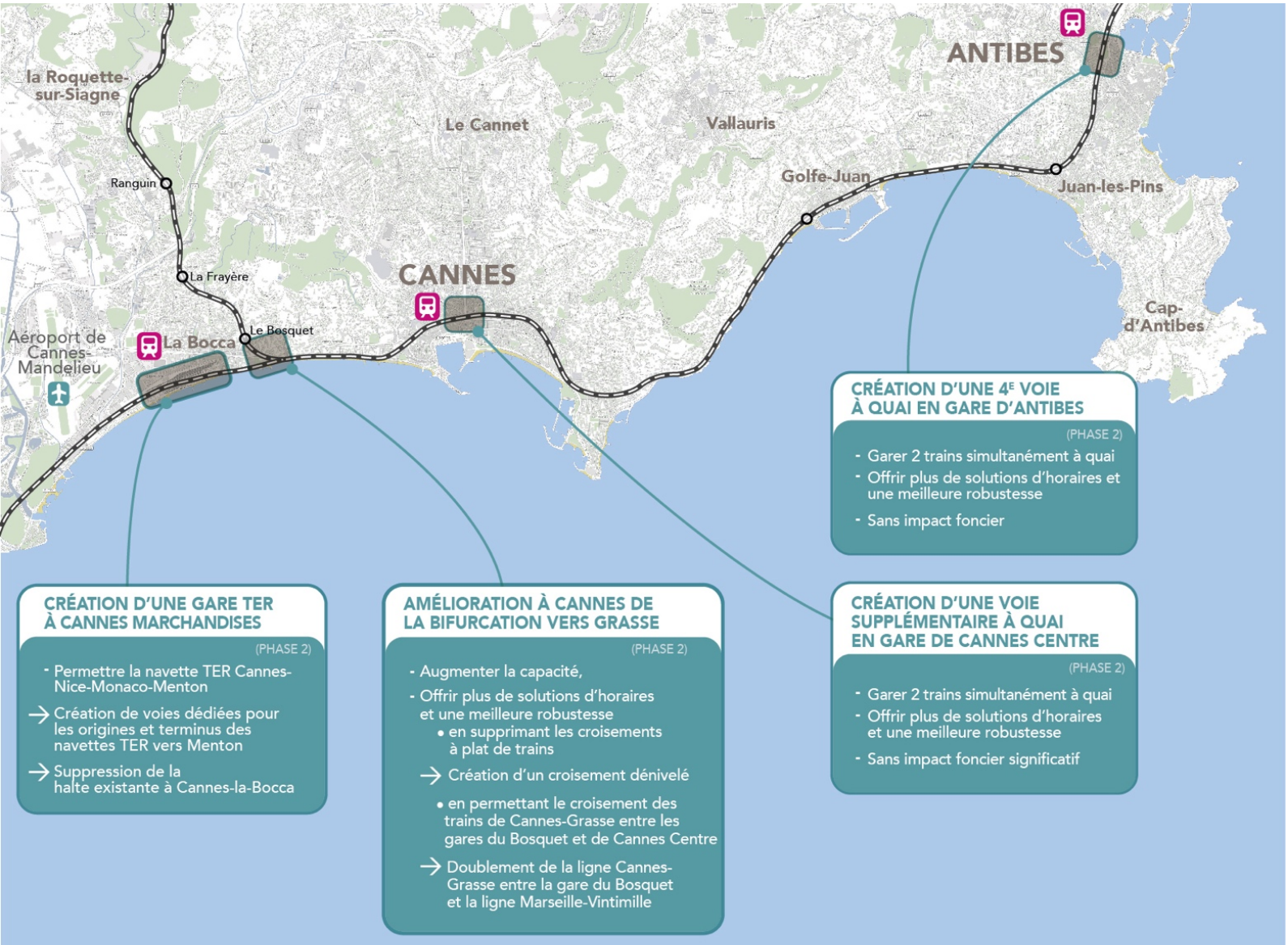
# Accessibilité au pôle d'échanges de Nice Aéroport



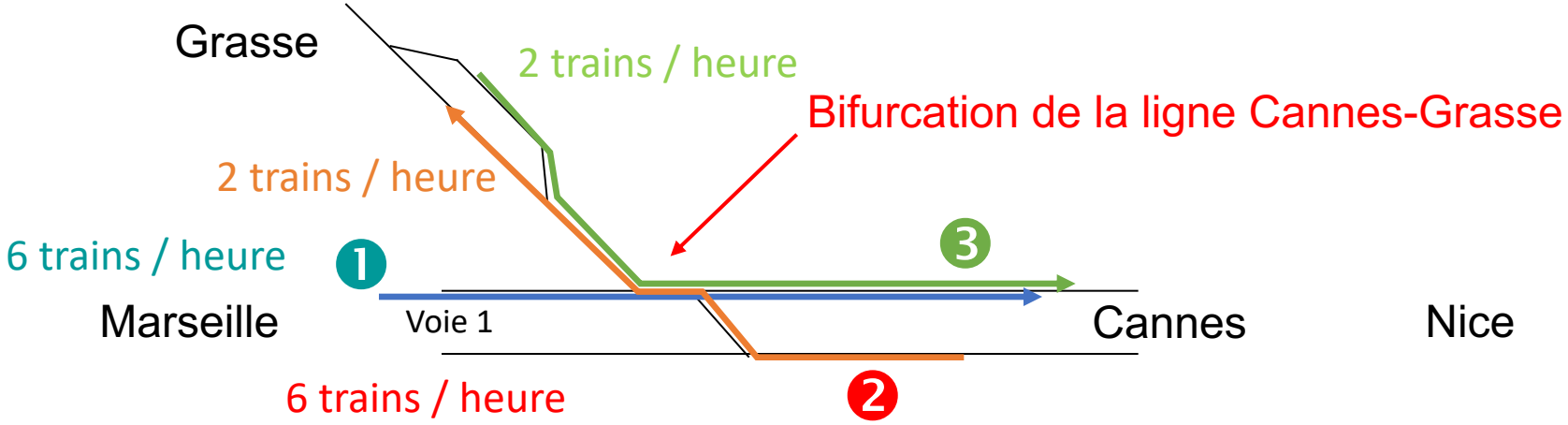
# Fonctionnalités du Pôle d'Echanges de Nice Aéroport



# Les aménagements dans le secteur Cannes - Antibes



# Bifurcation Cannes – Grasse
## Contraintes d'exploitation sans adaptation de l'infrastructure



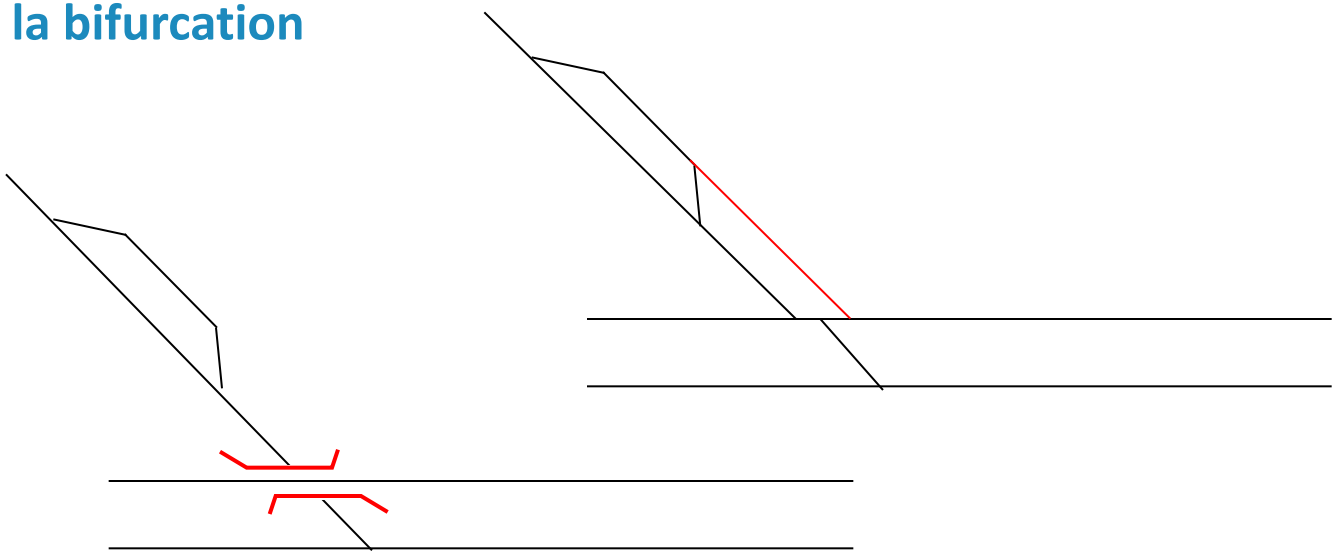

- Entre le passage du train ❶ à la bifurcation et celui du train ❸, il se passe 8 min

  Perte de capacité importante sur la voie 1

- Si le train ❶ est en retard,
  - le train ❷ attend, retardant les trains qui le suivent – entrant en retard sur la ligne à voie unique, il retarde le train croiseur (descendant de Grasse, qu'il rencontre à Mouans)
  - Le train ❸ attend que le train ❷ arrive au Bosquet, et met éventuellement en retard les trains suivants venant de Marseille
  - Les retards s'accumulent en écho sur la ligne de Grasse

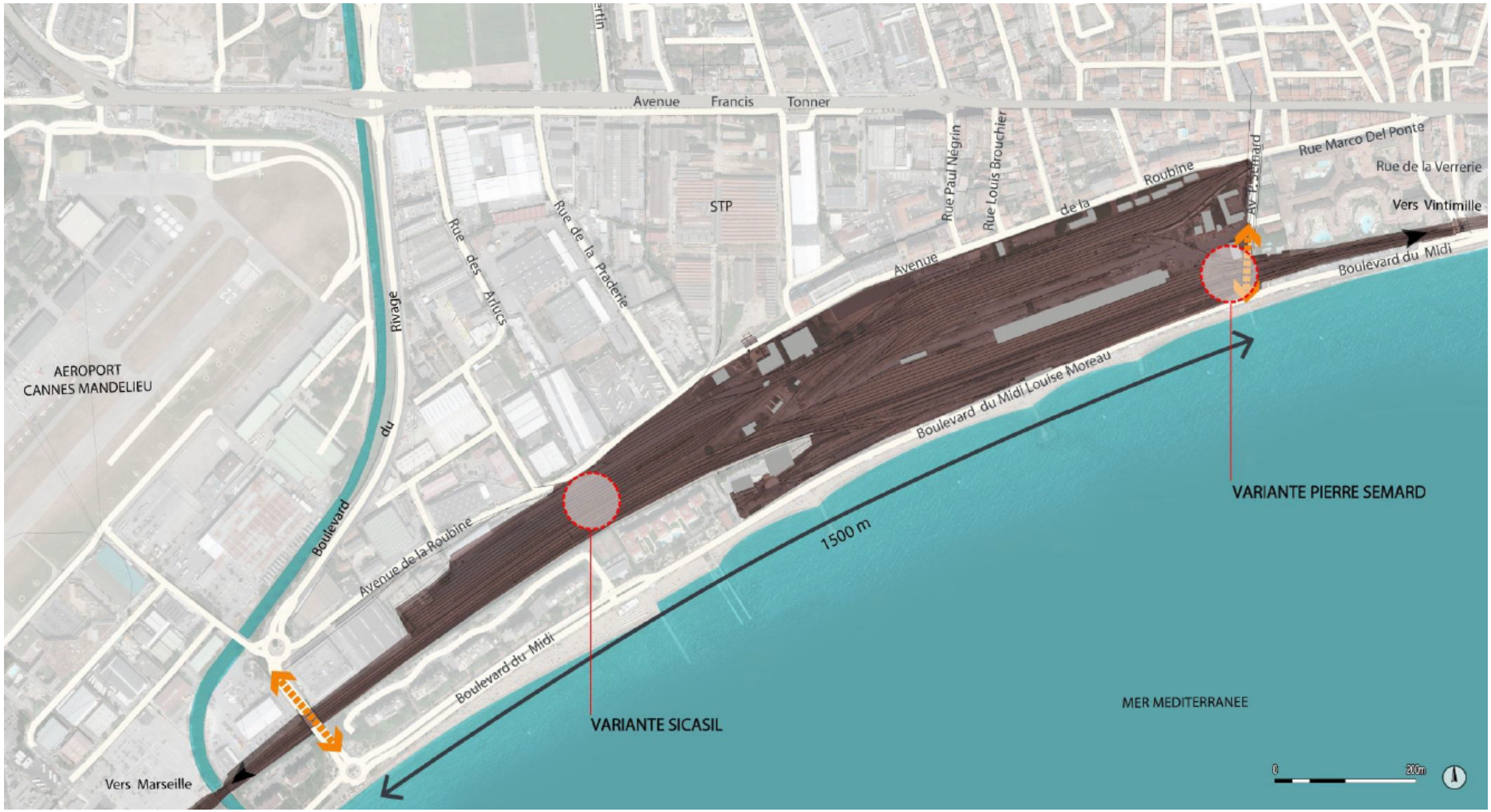
# Bifurcation Cannes – Grasse
# 3 leviers pour supprimer les contraintes d'exploitation actuelles

- **L'ERTMS (nouveau système de signalisation) qui permet de réduire l'intervalle de temps entre 2 trains**
- **Le doublement de la bifurcation**
- **Sa dénivellation**



***C'est la combinaison de ces trois leviers qui permet d'assurer la robustesse des circulations ferroviaires.***

# Cannes La Bocca – 2 implantations de gare possibles



# Implantation Gare Pierre Sémard



# Implantation Gare SICASIL




Parking

Bâtiment Voyageurs

Passerelle d'accès aux quais et traversée urbaine

Accès et dépose minute Sud

# Coûts des aménagements (€ constants)

## Nœud azuréen

- **Phase 1 : 198 M€**
  - Gare de Nice Aéroport
- **Phase 2 : 391 M€**
  - Gare TER Cannes Marchandises : 130 M€
  - Suppression halte La Bocca : 3 M€
  - Dénivellation & doublement de la bifurcation vers Cannes-Grasse : 90 M€
  - 4ème voie à Cannes : 75 M€
  - 4ème voie à Antibes : 29 M€
  - Plan de voies Nice Ville : 24 M€
  - Remisage Nice Saint-Roch : 20 M€
  - Renforcement de l'alimentation électrique : 20 M€

## Projet LNPCA

- **Phase 1 : 735 M€**
  - Bouches-du-Rhône : 353 M€
  - Var : 184 M€
  - Alpes-Maritimes : 198 M€
- **Phase 2 : 2 345 M€**
  - Bouches-du-Rhône : 1 954 M€
  - Alpes-Maritimes : 391 M€
  - *Options : 401 M€*
- **Total phase 1 + phase 2**
  - **3 080 M€**
  - **3 481 M€ avec options**

# 03. LA CONCERTATION

- Calendrier pour le secteur des Alpes-Maritimes
- Dispositif de concertation avec le public

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANCÉES PAR :

# Dispositif de concertation avec le public
# 12 juin – 18 octobre 2019

**Juin**
**Juillet**

**ÉTAPE 1**

- 3 réunions publiques d'ouverture générales : 13, 83 et 06
- Ateliers riverains : examen détaillé des variantes
- Permanences locales SNCF Réseau

**Septembre**
**Octobre**

**ÉTAPE 2**

- 7 réunions publiques géographiques
- 3 ateliers thématiques
- 3 réunions publiques de clôture : 13, 83 et 06

**Novembre**
**Décembre**

- Bilan de la concertation
- Dossier ministériel

# Calendrier de la concertation dans les Alpes-Maritimes 12 juin – 18 octobre 2019

| Dispositif sur le nœud ferroviaire azuréen | |
|---|---|
| Réunion d'ouverture | • 18 juin 2019 à Nice |
| Ateliers à destination des riverains | • 26 juin : Cannes – Grasse bifurcation<br>• 27 juin : Cannes – Bocca<br>• 4 juillet : Nice Aéroport |
| Permanences à destination des riverains | • 24 juin, 10 & 11 juillet : Nice Aéroport, Nice Ville, Nice Saint-Roch<br>• 27, 28 juin et 10 juillet : Cannes centre, Bocca,bifurcation Cannes-Grasse<br>• 11 juillet : Antibes |
| Réunions publiques locales | • 10 septembre 2019 : Nice<br>• 24 septembre 2019 : Cannes |
| Ateliers thématiques | • 27 septembre 2019 : Environnement Développement Durable à Toulon<br>• 2 octobre 2019 : Socio-économie à Marseille<br>• 3 octobre 2019 : Saturation ferroviaire à Nice |
| Réunion de clôture | • 16 octobre 2019 à Nice |

# Dispositif de concertation avec le public 12 juin – 18 octobre 2019

## Réunions, ateliers et permanences

- **Actualisation des dates, lieux et horaires par SNCF Réseau**
- **Site internet :** www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr

## Outils d'information et de recueil des contributions

- **Site internet LNPCA :** www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr
- **Film de présentation du projet**
- **Dossier support de la concertation → Communes / Co-financeurs**
- **Expositions → Communes / Co-financeurs**
- **Registres → Communes / Co-financeurs**

# 04. ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANCÉES PAR :

# Règles pour les échanges

- Respect
- Ecoute
- Pas de jugement
- Bienveillance
- Les échanges sont enregistrés - verbatim
- Des photographies peuvent être prises
- Sollicitation de prise de parole auprès de l'animateur : présentez-vous
- Pour une bonne prise en compte de votre point de vue, merci d'attendre qu'un micro vous soit remis



# Echanges avec les participants

Vos questions ?

Vos contributions ?



- Sollicitez la prise de parole auprès de l'animateur
- Attendez le micro pour parler
- Présentez-vous

# MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANCÉES PAR :